

Aventicum

Autor(en): **Payot, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **4 (1896)**

Heft 11

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-6387>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

partaient aussi du pays de Neuchâtel. Des perquisitions furent faites, mais sans résultats. Des prêtres réfractaires, réfugiés à la frontière, disaient la messe pour leurs anciennes ouailles qui venaient les écouter sur le sol neuchâtois. On les accusait de fanatiser le peuple. Une correspondance diplomatique fut échangée à ce sujet. Les Neuchâtelois firent droit, en partie, aux réclamations de l'ambassade.

Ces tracasseries étaient inévitables pour les pays limitrophes¹. Mais, en somme, Neuchâtel ne fut jamais sérieusement menacé. Quand les négociations furent entamées à Bâle avec la Prusse, et qu'on eut par conséquent la perspective de voir la Prusse se retirer de la coalition, les Français usèrent de grands ménagements vis-à-vis des Neuchâtelois. On constate ainsi que, entre les petits pays menacés sur cette frontière, ce fut Neuchâtel, sujet du roi de Prusse en guerre avec la France, qui fut relativement le plus tranquille.

(A suivre).

Paul MAILLEFER.

AVENTICUM

I

Monsieur Eugène Secretan, au nom de *Pro Aventico*, vient de faire paraître un volume singulièrement intéressant sur Avenches. Cette publication comprend : Coup d'œil historique, Guide sur le terrain, Guide au musée : cette dernière partie, toutefois, n'a pas encore vu le jour.

¹ Détail à noter en passant : la Révolution ne causa pas que des désagréments aux Neuchâtelois. Ils se mirent à fabriquer des montres d'après le nouveau calendrier républicain. Il en résulta une augmentation dans la production horlogère assez sensible pour augmenter les traites sur la France et pour faire ainsi baisser le taux de l'assignat.

Il ne se peut trouver de cicerone plus agréable et mieux informé que M. Secretan ; quelle science profonde ! quel art de la mettre à portée d'un chacun ! avec quel amour le poète, remplaçant l'archéologue, décrit la vieille cité ! on ne peut rester longtemps en sa compagnie sans se sentir pressé d'aller errer dans l'antique Aventicum ; faites-le au printemps ou en automne : « C'est alors que le paysage d'Avenches, si fin, si nuancé, a le plus de charme ; alors aussi s'en dégage toute la poésie des ruines, soit que la nature au moment de la chute des feuilles vibre à l'unisson, soit qu'elle fasse contraste à chaque printemps par un renouveau de vie et de couleur. »

M. Secretan parcourt rapidement les annales du pays ; écoutons-le ; il le fait si bien que nous ne ferons guère que reproduire, phonographier ses paroles ; c'est dire que nous pourrions les faire suivre de la mention : Pour copie conforme.

De l'Aventicum helvétique nous ne savons rien ou presque rien : il n'en subsiste guère que le nom même de la cité protégée par la déesse Aventia et un coin pour la frappe des monnaies ; on connaît de nombreux spécimens des monnaies d'or helvétiques, imitation des pièces macédoniennes, avec la tête d'Apollon, et sur le revers l'un des coursiers d'un quadrigé, foulant aux pieds un animal informe à la tête de coq, le coq gaulois (*gallus*) apparemment. Un dernier témoin de l'époque helvétique est peut-être encore ce mot mystérieux de *Lugoves*, inscrit en lettres de bronze doré sur un chapiteau corinthien découvert en 1844 ; les *Lugoves* ne seraient-ils pas une divinité collective, celtique d'origine, analogue au Mercure gallo-romain *Lug*, dont le nom reparaît dans *Lugdunum* (Lyon) par exemple ?

En 58 avant J. C., lors de l'émigration des Helvètes, Aventicum fut évidemment détruite comme toutes les

villes ou bourgades du pays. On a cru reconnaître, au-dessous des couches romaines du terrain, la ligne noire qu'aurait dû laisser ce premier incendie ; mais il y a eu tant de destructions successives sur le sol qu'il est difficile de rien affirmer. Puis c'est l'épopée d'Aliénus Cécina, que les Histoires de Tacite développent sobrement, la fureur de la XXI^{me} légion rapace cantonnée à Vindonissa, la déroute des Helvètes : « *ante discrimen feroces*, dit l'historien, *in periculo pavidi* : présomptueux avant le moment décisif, tremblants en face du péril. » Qu'était devenue la bravoure des anciens Helvètes ? n'est-ce pas César qui, cent ans auparavant, disait d'eux : « Ils surpassent en courage les autres Gaulois », et qui, racontant le terrible combat de Bibracte, écrivait : « Pendant toute l'action qui dura depuis la septième heure jusqu'au soir, on ne vit pas un seul ennemi tourner le dos » ?

Vespasien et Titus feront oublier à Avenches saccagée les horreurs de la guerre ; ils l'ont transformée, faisant un peu, comme Auguste pour Rome, d'une ville de briques une ville de marbre ; aucune inscription authentique toutefois, consacrant leur gloire de restaurateurs d'Aventicum, ne nous est parvenue. Les édifices furent en partie bâtis avec du néocomien neuchâtelois amené par des radeaux et des barques à travers le lac de Neuchâtel, la Broie, le lac de Morat et les canaux qui le reliaient à la ville ; aussi les *nautes* étaient-ils puissants à Aventicum, autant peut-être que les membres de la corporation des mariniers de la Seine qui, dit-on, ont donné à Lutèce ou Paris ses armoiries célèbres du bateau battu par la tempête.

Pendant l'empire romain, Aventicum eut plus d'un privilège enviable : d'abord elle est qualifiée de *Colonia Flavia*, non qu'elle fût une vraie colonie romaine, mais les habitants de la cité (*coloni*) avaient acquis, grâce à

Flavius Vespasien, le droit latin, qui n'est certes pas le droit de cité. Aventicum avait encore un sénat local composé de décurions, un collège (*seviri augustales*) chargé de pourvoir au culte des mânes des empereurs. Surtout elle avait à sa tête deux magistrats dont la juridiction s'étendait à tout le territoire des Helvètes. Mais il faut dénier à Avenches la gloire d'avoir été le siège d'une représentation nationale, le rendez-vous des délégués helvètes. C'est ainsi qu'on interprétait les termes longtemps obscurs de *Curatores civium romanorum Conventus helvetici*. Ce *conventus helveticus* désigne plutôt une association de citoyens romains fixés dans la circonscription des Helvètes, et dont la direction résidait tout naturellement à Aventicum.

Nous trouvons, par contre, des députés helvètes à Lyon, à la grande assemblée annuelle des Trois Gaules qui se tenait près de l'autel de Rome et d'Auguste et devait surtout voter des adresses de remerciement aux principaux fonctionnaires romains et répartir la contribution de 200 millions de sesterces que les Gaules avaient à verser dans le fisc.

Au IV^{me} siècle, les Alamanes envahissent l'Helvétie, pillent ou plutôt détruisent Aventicum; l'historien Ammien Marcellin, qui vers l'an 360 accompagnait l'empereur Julien à travers les Gaules, décrit comme il suit la ville superbe naguère, misérable alors : « *desertam quidem civitatem, sed non ignobilem quondam, ut ædificia semirutata nunc quoque demonstrant* : cité dévastée, il est vrai, mais jadis non sans gloire, ainsi que l'attestent maintenant encore ses monuments à demi renversés. » Quelques siècles se passent; Avenches déflorée perd jusqu'à son nom et devient *Wiflisbourg*, la ville de Wifil ou Vuibilus, un chef germain, dont le nom vit peut-être encore dans celui de Vully.

II

Après ce coup d'œil historique jeté sur la ville, M. Secretan amène son lecteur sur le terrain ; il possède à un haut degré le sens de l'archéologue qui, partant de débris insignifiants en apparence, sait construire des hypothèses attirantes, arriver même à des conclusions rigoureusement exactes, aidant à la reconstitution du passé. Voici l'église d'abord ; elle n'est pas romaine certes ; ce n'est pas une de ces vieilles basiliques latines où sont venus prier les premiers chrétiens ; elle est du XVI^e siècle, presque moderne donc, et nous n'en parlerions pas si des débris antiques n'y avaient été encastrés, sauvés ainsi d'une destruction presque certaine : les édifices romains ont servi à Avenches, comme ailleurs, de carrière à de nombreuses générations. Il s'agit d'une inscription latine qui se termine par une dédicace aux médecins et aux professeurs de la cité, permettant de conclure qu'il y avait à Aventicum un établissement supérieur d'instruction publique, comparable à ces chaires de rhétorique et de philosophie qu'Antonin le Pieux avait instituées dans toutes les provinces de l'empire. Ce sont ensuite deux fragments de corniche qui gisaient près du cigognier et que l'on a disposées sens dessus dessous, afin qu'elles pussent servir de bancs hors l'église.

A deux pas du temple : l'amphithéâtre, attenant à la tour du musée, amphithéâtre de verdure, comme l'on sait, car le gazon recouvre tout ; 10 à 12,000 spectateurs pouvaient aisément y trouver place. *Pro Aventico* y déchaînera un jour son équipe de travailleurs : puissent-ils rendre à la lumière des merveilles !

Sortons de la ville moderne, fondée, dit-on, rappelons-

le en passant, au XI^e siècle, par Borcard, évêque de Lausanne. Nous apercevons au loin le Cigognier : qu'est-ce que cette colonne mystérieuse ? M. Caspari, l'ancien conservateur du musée, répond : la colonne d'un temple, d'Apollon peut-être. L'archéologue Bursian rappelant que le forum romain était entouré de portiques en arcades, les uns ouverts, d'autres en partie fermés latéralement (crypto-portiques), y voit l'entrée principale d'un crypto-portique bordant le forum aventicien. Ou bien serait-ce encore le dernier vestige d'un arc de triomphe : tel celui de Titus à Rome, ou ceux qui donnaient accès au forum de Pompéi ?

Plus loin encore le théâtre, bien mutilé, par la faute non du temps, mais de l'homme, qui ne craignit pas d'en transformer pendant des siècles les marbres en chaux vulgaire ; les travaux que *Pro Aventico* a entrepris pour le déblayer ne sont pas terminés ; au fur et à mesure, partout où la maçonnerie antique en vaut la peine, les ouvriers la consolident à la chaux lourde, et la protègent par des chapes en ciment.

A l'horizon, enfin, les restes du mur d'enceinte ; il était flanqué de tourelles ; une seule est encore debout : c'est la Tornallaz. Cette muraille entourait une ville qui comprenait de 30 à 50,000 âmes et dont la superficie était assez considérable ; on sait que dans les villes romaines les maisons des riches étaient entourées de jardins et de parcs étendus et qu'en dedans de l'enceinte se trouvaient souvent des champs cultivés, afin que la cité pût, comme Babylone, se sustenter en temps de guerre. On ne saurait affirmer, cependant, qu'Aventicum allât jusqu'au lac ; d'après le plan de David Fornerod (1747), un canal reliait le lac à Aventicum ; presque en face de la gare, à l'extérieur du mur, se trouve un petit enfoncement cylindrique où fut scellé jadis un fort anneau, ayant probablement

servi à amarrer des barques, amenées par le canal, qui aurait disparu, sombrant dans les tourbières.

M. Secretan nous conduit enfin dans les cimetières ; on y a retrouvé quelques restes seulement de l'époque romaine : des urnes cinéraires, des coupes où l'on déposait des parfums, du vin, du lait pour les mânes du défunt ; quelques lampes funéraires ; des jouets d'enfant, entre autres de petites boules de calcaire blanc en forme d'œufs, une figurine de chien, une poule, un pigeon en terre, deux ou trois biberons, des clefs, emblème de la maîtresse de maison, un gobelet en verre, provenant d'une tombe chrétienne avec une palme gravée et ces mots tracés d'une main inexpérimentée et en majuscules très espacées : *Vivas in Deo*, Vis en Dieu. Les urnes cinéraires étaient volontiers groupées, formant comme des « nids » ; c'étaient sans doute celles des membres des confréries ou collèges funéraires fréquents sous l'empire, analogues à nos sociétés de secours en cas de décès. L'on rencontre aussi beaucoup d'ossements de gros animaux (bœuf, cheval, chien) ; à Aventicum comme à Rome, le victimeur devait immoler parfois sur la tombe tel animal domestique aimé de son maître.

M. Secretan nous annonce que le Guide au musée paraîtra bientôt ; tous ceux qui ont lu la captivante étude que nous avons analysée l'attendent avec impatience. M. Secretan aura pour collaborateur M. Mayor, le conservateur du musée Fol, de Genève. E. PAYOT.

LE GRAFFITO DE MONTOIE

M. le professeur de Molin a communiqué à la Société d'histoire de la Suisse romande, réunie au Landeron, le 17 septembre, un intéressant graffito (soit une inscription tracée à la pointe dans le stuc d'une paroi) trouvé dans